


Envoyé en préfecture le 11/04/2024
Reçu en préfecture le 11/04/2024
Publié le 
ID : 001-210101739-20240409-2024_044_DEL-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Objet : CINÉMA MUNICIPAL LE PATIO: ADHÉSIONS A L'ASSOCIATION DU CINÉMA INDÉPENDANT POUR SA DIFFUSION (ACID) ET AU GROUPEMENT RÉGIONAL D' ACTIONS CINÉMATOGRAPHIQUES (GRAC) (8.9)

L'an deux mille vingt-quatre, le 08 avril à 18 heures 30, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur **Patrice DUNAND, Maire**.

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de conseillers présents : 28
Nombre de conseillers votants : 33

Date de convocation du Conseil : **29 mars 2024**
Date d'affichage de la convocation : **29 mars 2024**

Présents : Monsieur DUNAND (maire), Mesdames COURT, GILLET, VANEL-NORMANDIN, ZELLER et Messieurs PELLÉ, VENARRE, CRUYPENNINCK, IVANEZ, DESAY (adjoints), Mesdames COSSARD, ASSENARE, CETTIER, HUSSON, LUZZI, VUILLIOT, GIET, DA SILVA DIAMANTINO, GARNIER-SIMON et Messieurs CADOUX, ROBBEZ, PELLETIER, MOLINAS, SIGAUD, VAN VAEREMBERG, LEVITRE, JUILLARD, BOCQUET (conseillers).

Pouvoirs :

Mme REYGROBELLET donne pouvoir à Mme COURT,
M. MAZET donne pouvoir à Mme DA SILVA DIAMANTINO,
M. DUVILLARD donne pouvoir à M. CADOUX,
M. DANGUY donne pouvoir à M. ROBBEZ,
Mme CHARRE donne pouvoir à M. JUILLARD.

Secrétaire de séance élue à l'unanimité : Madame Dominique COURT.

Le conseil municipal,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le budget 2024,

VU la note de synthèse,

CONSIDÉRANT qu'il apparaît pertinent d'adhérer à l'Association du Cinéma Indépendant pour sa Diffusion (ACID) ainsi qu'au Groupement Régional d'Actions Cinématographiques (GRAC) dans le but d'apporter de nouvelles possibilités de médiations, animations et communications au cinéma municipal Le Patio,

CONSIDÉRANT les conditions d'adhésion à l'ACID telles qu'annexées,


CONSIDÉRANT le projet de convention de partenariat avec le GRAC telle qu'annexée,

CONSIDÉRANT le projet de convention de partenariat avec le GRAC pour les Chèques Cinéma GRAC (CCG) telle qu'annexée,

Et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** l'adhésion à l'ACID pour un montant annuel de 150 €,
- **APPROUVE** la convention de partenariat pour l'adhésion avec le GRAC d'un montant annuel de 250 € (première année gratuite),
- **APPROUVE** la convention de partenariat avec le GRAC pour les Chèques Cinéma GRAC (CCG), pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction,
- **AUTORISE** Monsieur le maire ou un adjoint délégué à finaliser et signer lesdits bulletins d'adhésion et conventions ainsi que tous documents s'y rapportant.

Ainsi fait et délibéré, ont signé au registre les membres présents.

Envoyé en préfecture le 11/04/2024
Reçu en préfecture le 11/04/2024
Publié le 
ID : 001-210101739-20240409-2024_044_DEL-DE

La secrétaire de séance,
Dominique COURT



Pour copie conforme,
Fait à Gex, le 09 avril 2024.

Le maire,
Patrice DUNAND



Le maire soussigné certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, télétransmise à la Sous-Préfecture de Gex le 11 avril 2024 et publiée sur le site internet de la ville de Gex le 11 avril 2024.